

## GKN bute sur les indemnités de licenciement

by La Tribune - lundi, octobre 03, 2005

<https://www.correspondances.fr/gkn-bute-sur-les-indemnite-de-licenciement/>

**Les négociations reprennent ce lundi entre la direction du groupe GKN Driveline, spécialiste des joints de transmission pour l'industrie automobile, et les 221 salariés de l'usine de Florange (Moselle).**

GKN, qui a annoncé fin juin son intention de fermer le site, était parvenu à un accord de méthode, mais les négociations achoppent sur le montant des indemnités complémentaires de licenciement. Assurant vouloir privilégier le retour à l'emploi, la direction propose 8.000 euros et 500 euros par année d'ancienneté jusqu'à neuf ans de présence et 700 au-delà. Elle ouvre par ailleurs 140 postes dans ses deux autres usines françaises, à Ribemont (Aisne) et à Arnage (Sarthe). Les salariés revendiquent pour leur part une indemnisation « à hauteur des moyens du groupe » et réclament une indemnité minimale de 15.000 euros et 4.500 euros par année d'ancienneté. La division automobile du groupe britannique GKN, GKN Driveline, emploie 21.000 personnes sur 49 sites, a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros.